

Route de Genève

Reprise des réseaux franchissant le pont du Pamphiot

Les pluies abondantes de ce printemps et de cet été ont dangereusement fragilisé l'ancien pont du Pamphiot, édifié à l'époque sarde, situé en contrebas de la route de Genève entre le giratoire de Letroz et la route de la Visitation. Une lentille de glissement s'est ainsi formée à l'amont de ce pont, en rive gauche du Pamphiot.

Cet ouvrage, fermé à toute circulation (piétons, véhicules motorisés...) depuis des décennies, supporte le passage de plusieurs réseaux structurants de fluides : réseaux d'eau potable, de gaz et d'électricité.

La pérennité de l'ouvrage est aujourd'hui menacée. L'effondrement de ce pont, dans sa configuration actuelle, impacterait fortement la distribution de ces différents fluides. Ainsi, la défense incendie de l'espace Léman ne serait plus assurée que par refoulement (et serait ainsi conditionnée par une continuité absolue de fourniture d'énergie électrique), la distribution du gaz sur Anthy-sur-Léman ne pourrait être assurée en période hivernale (capacité des réseaux complémentaires et alternatifs à celui cheminant dans l'ancien pont insuffisante pour la consommation hivernale) et, enfin, le bouclage, et donc la sécurisation, des réseaux ENEDIS serait perdu.

Aussi, il est urgent d'intervenir afin de déplacer les réseaux dans le pont voisin, édifié dans la période de l'entre-deux guerres, sur la route de Genève qui voit passer jusqu'à 15 000 véhicules par jour.

Aussi, sous le pilotage de la ville de Thonon :

- Du 23/08/2021 au 10/09/2021 : l'entreprise DAZZA a procédé à la pose d'un nouveau réseau gaz pour le compte de GRDF (raccordement de ce réseau le 21/09/2021). Ces travaux ont été effectués sous alternat de circulation avec maintien du cheminement piéton sur le trottoir aval.
- Du 13/09/2021 au 29/10/2021 : l'entreprise SIPE a procédé à la mise en place du Génie Civil nécessaire au tirage de nouveaux câbles HTA (ENEDIS) sous le trottoir présent sur le pont actuel. Travaux réalisés sous alternat avec neutralisation du cheminement des piétons.
- Du 4/10/2021 au 29/10/2021 : BEL ET MORAND procédera à la pose d'une nouvelle colonne d'eau potable contigüe aux réseaux ENEDIS (neutralisation du trottoir et alternat de circulation).

A noter par ailleurs, que les communes d'Anthy-sur-Léman et de Thonon-les-Bains avaient missionné l'entreprise EMC pour mettre en place les dispositifs sécurisant la continuité des écoulements du Pamphiot en cas d'effondrement de l'ancien pont. Ainsi, du 9 au 13 août, il a été procédé à :

- La pose des 5 buses D800 sur 18m de long, axées sur l'ancien pont (débord des buses de l'ouvrage d'environ 5,50 m à l'amont et 5,50 m à l'aval)
- Le calage des buses à l'amont (tête de busage) par des blocs bétons type anti-attentats permettant d'éviter leur fluage latéral lors du bétonnage supérieur.
- Le bétonnage de la partie amont du busage (création d'une dalle de répartition)
- Pour la partie avale, plus compliquée à traiter car ne disposant pas d'accès, même par grutage (végétation luxuriante) dès lors que les buses ont été mises en place : calage latéral avant mise en place des buses avec des blocs (rochers extraits du site ou apport) et bétonnage.

Les travaux de sécurisation, à la charge des communes de Thonon-les-Bains et d'Anthy-sur-Léman ont un coût de 24 470 € TTC.

► Contact

Claire-Lise Chamot

Chargée de presse

04 50 81 63 61

cl-chamot@ville-thonon.fr